

Présidence : Autriche

**SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT  
(1153<sup>e</sup> séance plénière)**

1. Date : mercredi 12 juillet 2017  
  
Ouverture : 15 heures  
Clôture : 15 h 10
  
2. Président : Ambassadeur C. Koja
  
3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RECOMMANDATION  
CONCERNANT LA NOMINATION DU HAUT  
COMMISSAIRE DE L'OSCE POUR LES  
MINORITÉS NATIONALES

Président

**Décision** : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1258 (PC.DEC/1258) sur la recommandation concernant la nomination du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RECOMMANDATION  
CONCERNANT LA NOMINATION DU  
REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ  
DES MÉDIAS

Président

**Décision** : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1259 (PC.DEC/1259) sur la recommandation concernant la nomination du Représentant de l'OSCE

pour la liberté des médias ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Président

**Décision** : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1260 (PC.DEC/1260) sur la recommandation concernant la nomination du Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 4 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE

Président

**Décision** : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1261 (PC.DEC/1261) sur la recommandation concernant la nomination du Secrétaire général de l'OSCE ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Président

Point 5 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 13 juillet 2017 à 10 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1258

12 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**1153<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1153 du CP, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1258**  
**RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU HAUT**  
**COMMISSAIRE DE L'OSCE POUR LES MINORITÉS NATIONALES**

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision du Conseil ministériel n° 2/13 du 17 juillet 2013, le mandat de la Haute Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, M<sup>me</sup> Astrid Thors, a pris fin le 19 août 2016,

Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (document MC.DD/1/17/Rev.5 du 12 juillet 2017) ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision selon une procédure d'approbation tacite prenant fin le 18 juillet 2017 à midi HEC.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1259

12 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**1153<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1153 du CP, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1259**  
**RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU**  
**REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision du Conseil ministériel n° 1/16 du 23 mars 2016, le mandat de la Représentante pour la liberté des médias, M<sup>me</sup> Dunja Mijatović, a pris fin le 10 mars 2017,

Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (document MC.DD/2/17/Rev.5 du 12 juillet 2017) ;

Recommande au Conseil ministériel d'adopter cette décision selon une procédure d'approbation tacite prenant fin le 18 juillet 2017 à midi HEC.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1260  
12 July 2017

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1153<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1153 du CP, point 3 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1260**  
**RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU**  
**DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES**  
**ET DES DROITS DE L'HOMME**

Le Conseil permanent,

Considérant que, conformément à la Décision du Conseil ministériel n° 1/14, le mandat de l'actuel Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH), M. Michael Georg Link, a pris fin le 30 juin 2017,

Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Directeur du BIDDH, tel qu'il figure dans le document MC.DD/4/17/Rev.5 du 12 juillet 2017 ;

Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision selon une procédure d'approbation tacite prenant fin le 18 juillet 2017 à midi HEC.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/1261

12 July 2017

FRENCH

Original: ENGLISH

---

**1153<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1153 du CP, point 4 de l'ordre du jour

**DÉCISION N° 1261**  
**RECOMMANDATION CONCERNANT LA NOMINATION DU**  
**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OSCE**

Le Conseil permanent,

Rappelant la décision prise par le Conseil ministériel de la CSCE à sa troisième Réunion, tenue à Stockholm en 1992, de créer le poste de Secrétaire général, la Décision du Conseil ministériel n° 15/04 du 7 décembre 2004 sur le rôle du Secrétaire général de l'OSCE, la Décision du Conseil ministériel n° 18/06 sur le renforcement supplémentaire de l'efficacité des structures exécutives de l'OSCE et la Décision du Conseil ministériel n° 3/08 du 22 octobre 2008 sur les périodes de service du Secrétaire général de l'OSCE,

Prie son Président de transmettre au Président en exercice le projet de décision du Conseil ministériel sur la nomination du Secrétaire général de l'OSCE, tel qu'il figure dans le document MC.DD/3/17/Rev.5 du 12 juillet 2017 ;

Recommande que le Conseil ministériel adopte cette décision selon une procédure d'approbation tacite prenant fin le 18 juillet 2017 à midi HEC.